



CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 22 JUILLET 2020
COMMUNE D'AUBIGNAN

Nombre de conseillers en exercice : 29

Secrétaire de séance : Corinne VENDRAN

Questions	Présents	Absents ayant donné procuration	Absent et non excusé	Absent excusé non représenté	Votants
1 à 14 Et question diverse	26	2	///	1	28
<i>Pouvoirs :</i> Monsieur Gille CHARLES (procuration à Denise HAN) et Monsieur Thierry SOARD (procuration à Frédéric FRIZET)					
N°	Intitulé de la délibération				Vote
1	Octroi des subventions 2020 aux associations aubignanaïses et conditions d'attribution				23 voix et 5 abstentions
2	Vote du budget primitif 2020 de la commune				23 voix et 5 abstentions
3	Affectation du fonds de concours CoVe 2020				A l'unanimité
4	Commission communale des impôts directs				A l'unanimité
5	Composition de la commission d'appel d'offres				A l'unanimité
6	Désignation des délégués au conseil d'administration de la Maison de Retraite				23 voix et 5 contre
7	Société publique locale « Ventoux Provence » : désignation du représentant de la Commune				23 voix et 5 contre

8	Cession de l'éclairage public du lotissement « Les Villas Anselme » à la commune	23 voix et 5 abstentions
9	Acquisition des parcelles BH 87 et 108 appartenant à M. Hugues DE RIPPERT D'ALAUZIER	A l'unanimité
10	Biens vacants et sans maitre	A l'unanimité
11	Demande d'acquisition d'une partie du domaine public communal par un particulier	A l'unanimité
12	Délégations du Conseil municipal au Maire	23 voix, 4 contre et 1 abstention
Question diverse	Demande d'excuses publiques et officielles de la part de M. BARTHELEMY	///

Fait à Aubignan, le 23 juillet 2020



**Monsieur Siegfried BIELLE,
Maire d'AUBIGNAN**